

## DOSSIER MEDICAL 2023

### CONDITIONS MÉDICALES D'ADMISSION EN FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

**Ce dossier médical est à rendre dès que possible et en tout état de cause  
au plus tard le jour de la pré-rentrée administrative, COMPLET.**

#### EN REFERENCE À L'ARRÊTÉ DU 21 AVRIL 2007 MODIFIÉ PAR L'ARRÊTÉ DU 10 JUIN 2021 RELATIF AUX CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTS DE FORMATION PARAMÉDICAUX

Article 91 :

L'**admission définitive** dans un institut de formation préparant à l'un des diplômes visés à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté est subordonnée :

- a) à la production, au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée, d'un **certificat établi par un médecin agréé** attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) à la production, au plus tard le jour de la 1<sup>ère</sup> entrée en stage, d'un **certificat médical de vaccinations** conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

#### **POINT DE VIGILANCE**

**Afin de pouvoir fournir les certificats de vaccination au plus tard le jour de la rentrée : Démarrer les vaccinations dès la confirmation d'inscription à l'Institut en Soins Infirmiers.**

**Les vaccinations doivent être menées à leur terme avant les stages cliniques pour satisfaire aux obligations vaccinales des professionnels de santé. Le contrôle des dossiers médicaux pour chaque étudiant aura lieu durant la semaine de la rentrée, par le service de médecine préventive du Centre Hospitalier d'Erstein.**

**Vous devez présenter, lors de votre inscription à l'Institut de formation :**

- Le certificat médical établi par un **médecin agréé** attestant que vous ne présentez pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession d'infirmier,
- L'attestation médicale de vaccinations obligatoires complétée et signée par votre médecin traitant,
- Une copie de vos certificats de vaccination,
- Les résultats de la sérologie de l'hépatite B,
- Le compte rendu de la radio du thorax datée de moins de 3 mois à la date de la rentrée,
- Le certificat de vaccination COVID-19.

Les vaccinations obligatoires sont

- DTP (diphtérie-tétanos-poliomyélite) ou DTCoqPolio selon le calendrier vaccinal en vigueur
- Hépatite B
  - Un schéma vaccinal complet (schéma classique ou rapide)
  - Et un dosage des anticorps anti-HBs et anti-HBc ainsi que le dosage des antigènes HBs.
- Un test tuberculinique daté de moins de 3 mois à la date de la rentrée
- Vaccination contre la COVID-19

**CERTIFICAT MÉDICAL 2023**  
**délivré par un médecin agréé**  
**pour l'entrée en formation en soins infirmiers à l'IFSI du Pays d'Erstein**

Je soussigné(e), Docteur .....,  
médecin agréé par la Préfecture du département .....,  
exerçant à .....

**atteste que** conformément à l'article 91 de l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des Instituts de formation paramédicaux

Madame / Monsieur .....,

Né(e) le .....,

n'est atteint(e) d'aucune affection d'ordre physique ou psychopathologique incompatible avec l'exercice de la profession d'infirmier(e).

**A..... le .....**

Cachet et signature du médecin agréé

**Courrier à remettre à votre médecin traitant accompagné  
de l'attestation médicale de vaccination à compléter**

Cher confrère,

Les étudiants des filières paramédicales doivent impérativement répondre aux obligations vaccinales des professionnels de santé (l'Article L.3111-4 du Code de la Santé Publique). Afin de pouvoir effectuer leurs stages, lors de son inscription définitive dans un école de la fonction publique hospitalière, l'étudiant doit fournir au service de santé au travail un dossier complet comprenant :

**Les vaccinations obligatoires :**

- DTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite) ou DTCoqPolio, selon le calendrier vaccinal en vigueur.
- Hépatite B\* :
  - un schéma vaccinal complet (schéma classique ou rapide)
  - et un dosage des anticorps anti-HBs (si un taux d'anti-HBs entre 10 et 100 UI/l complété d'un taux d'anti-HBc).

**Un test tuberculinique** : datant de moins de 3 mois à la date de la rentrée (sauf contre-indication médicale notifiée), avec un résultat noté en millimètres d'induration.

En présence d'une preuve vaccinale, si le test est négatif, il n'est pas recommandé de revacciner.

**Le compte-rendu de la radiographie du thorax**, datant de moins de 3 mois, à la date de la rentrée (sauf contre-indication)

**Certains vaccins sont fortement recommandés mais non obligatoires :**

- vaccin coqueluche (lors d'un rappel DTP)
- Vaccin ROR : 2 injections ou sérologies positives rougeole et rubéole pour les femmes, rougeole et oreillons pour les hommes.
- En l'absence d'antécédent de varicelle, une sérologie varicelle.

**Merci de veiller à la mise à jour des vaccinations et remettre l'attestation médicale ci-joint à l'étudiant complété et signé par vos soins.**

Pour toute question relative à ce dossier, vous pouvez nous contacter au service de santé au travail du Centre Hospitalier d'Erstein au : 03 90 64 22 49.

Médecine du travail  
Centre Hospitalier d'Erstein

- **Hépatite B :**  
*Annexe 1 : Conduite à tenir pour la vaccination*





ATTESTATION MEDICALE DE VACCINATIONS OBLIGATOIRES POUR L'ENTREE EN FORMATION DE

DRHS/PNM P-002 V7-03/2021

Nom Prénom :

Département des Ressources Humaines en Santé

CETTE ATTESTATION EST A REMPLIR PAR VOTRE MEDECIN TRAITANT ET A REMETTRE A L'INSTITUT DE FORMATION au plus tard le 4 septembre 2023.

Compléter impérativement les dates en précisant JJ/MM/AA

DIPHTERIE-TETANOS-POLIO-COQUELUCHE - OBLIGATOIRE

1ère injection le : ... / ... / ... 1er Rappel : ... / ... / ... Age :
2ème injection le : ... / ... / ... 2ème Rappel : ... / ... / ... Age :
3ème injection le : ... / ... / ... 3ème Rappel : ... / ... / ... Age :
4ème injection le : ... / ... / ... 4ème Rappel : ... / ... / ... Age :
5ème injection le : ... / ... / ... 5ème Rappel : ... / ... / ... Age :

HEPATITE B - OBLIGATOIRE

La vérification de l'immunisation et de l'absence d'infection par le VHB est obligatoire pour tous les étudiants et personnels de santé relevant de la vaccination obligatoire contre le VHB.

Table with 2 columns: Taux d'anticorps anti Hbs and immunisation status. Rows: >100 UI/L (immunisé), 10-100 UI/L (réaliser Ag HBs), <10 (non protégé).

Sérologie hépatite B Taux d'anticorps anti-Hbs : ... Immunisation : [ ] Oui [ ] Non

Table titled 'Vaccination contre l'hépatite B' with columns for Primo vaccination, Dates, Nom du vaccin, Rappels, Dates, and Nom du vaccin.

COVID-19 - OBLIGATOIRE

1ère injection le : ... / ... / ... Infection COVID-19 le : ... / ... / ...
2ème injection le : ... / ... / ...
3ème injection le : ... / ... / ...

FIEVRE TYPHOIDE - A vérifier avant une entrée en stage à risque

Recommandé : pour les élèves, étudiants ou professionnels de santé ayant un stage ou une activité à risque de contamination (i.e. lors de la manipulation d'échantillons biologiques, en particulier de selles, susceptibles de contenir des salmonelles).

Le décret n° 2020-28 du 14 janvier 2020 suspend l'obligation vaccinale contre la fièvre typhoïde.

**VACCINS RECOMMANDES\***

Vaccins	Oui / Date	Non
ROR		
Rougeole		
Rubéole		
Varicelle		
Coqueluche		
Hépatite A		
Grippe (annuellement)		

**BCG - pour information**

Le décret n°2019-149 du 27 février 2019 suspend l'obligation de vaccination contre la tuberculose des professionnels visés aux articles R.3112-1 C et R.3112.2 du code de la santé publique.  
Ainsi, la vaccination par le BCG ne sera plus exigée lors de la formation ou de l'embauche de ces professionnels dès le 1<sup>er</sup> avril 2019. Toutefois, il appartiendra aux médecins du travail d'évaluer ce risque et de proposer, le cas échéant, une vaccination par le vaccin antituberculeux BCG au cas par cas aux professionnels du secteur sanitaire et social non antérieurement vaccinés, ayant un test immunologique de référence négatif et susceptibles d'être très exposés

**ATTENTION : le certificat d'aptitude de l'élève à l'entrée en formation dépend de ces indications.**

Je soussigné(e), Docteur .....

Certifie que Mme – Mr .....

a répondu à ses obligations vaccinales selon le texte en vigueur et a reçu les vaccinations obligatoires précédentes.

**SIGNATURE DU MEDECIN :**

**CACHET :**

Pour toute information, vous pouvez vous rendre sur le site : <https://vaccination-info-service.fr/>



**VACCINATION  
INFO SERVICE.FR**  
Le site de référence qui répond à vos questions



**LISTE DES MEDECINS GENERALISTES AGREES DU BAS-RHIN  
pour l'admission aux emplois publics et  
au régime de congés maladie des fonctionnaires**

<b>KIRCHHOFF Martine</b> Médecine du sport	35a route de Strasbourg 67120 ALTORF	03 88 38 78 38
<b>GRUTTER Sabine</b>	43 route de Bischwiller 67800 BISCHHEIM	03 88 81 19 08
<b>RICATTE Olivier</b>	3, rue du Marais 67800 BISCHHEIM	03 88 33 70 85
<b>ROSENBERG Sophie</b>	43 route de Bischwiller 67800 BISCHHEIM	03 88 81 19 08
<b>WEIL Didier</b>	2 rue de l'Ecole 67800 BISCHHEIM	03 88 18 82 80
<b>ZOLTY Victoria</b>	66 route de Bischwiller 67800 BISCHHEIM	03 88 18 80 65 06 61 81 92 31
<b>DORFFER David</b> Médecine du sport	5 rue du Moulin 67240 BISCHWILLER	03 88 63 25 48
<b>HIEBER Thomas</b>	6A rue du Houblon 67240 BISCHWILLER	03 67 31 31 13
<b>NONNENMACHER Francis</b>	17 rue Prosper Mérimée 67170 BRUMATH	03 88 51 92 92

<b>GENGENWIN Yves</b>	2 rue de l'Eglise 67650 DAMBACH LA VILLE	03 88 92 41 22
<b>LUSTIG Guy</b> Médecine du sport	4 Square Camille Orry 67650 DAMBACH LA VILLE	03 88 92 40 22
<b>MANTO Michel</b>	2 rue de l'Eglise 67650 DAMBACH LA VILLE	03 88 92 41 22
<b>GRIES Jean-Luc</b>	5a rue de l'Eglise 67490 DETTWILLER	03 88 71 90 05
<b>SCHLATTER Olivier</b>	5a rue de l'Eglise 67490 DETTWILLER	03 88 71 90 05
<b>BUFFLER Michel</b>	Cabinet de Médecine Générale de la Moder 7 rue de Schifflange 67410 DRUSENHEIM	03 88 53 31 18
<b>KIRCHHOFF Dominique</b> Médecine du sport	1, rue de la Gare 67120 DUTTLENHEIM	03 88 50 70 30
<b>PACE Etienne</b>	1 rue des Rosiers 67120 DUTTLENHEIM	03 88 50 81 09
<b>BLAISE-REEB Régine</b> Médecine du sport	9 rue des Champs 67201 ECKBOLSHEIM	03 88 78 47 50
<b>CHAPLIN Pierrick</b>	1, impasse des horticulteurs 67201 ECKBOLSHEIM	03 88 28 00 89
<b>HUANG Genming</b> Réanimation médicale Acupuncture	61 rue de la Chênaie 67201 ECKBOLSHEIM	03 88 76 11 34
<b>MALL Georges</b> Médecine du sport	61 rue de la Chênaie 67201 ECKBOLSHEIM	03 88 76 11 34

<b>MEYER Pierre</b> Préjudice corporel Médecine du sport	20 rue des Peupliers 67550 ECKWERSHEIM	06 82 93 38 59
<b>PAILLER-PRADEAU</b> Christophe	43 rue du Printemps 67150 ERSTEIN	03 88 98 96 00
<b>JEAN Jacques</b>	29 rue de Lyon 67640 FEGERSHEIM	03 88 64 00 01
<b>WOLFF Patrick</b>	14 rue des Framboises 67118 GEISPOLSHHEIM-GARE	06 89 36 41 71
<b>MEYVAERT Pascal</b>	31, rue du Général Koenig 67150 GERSTHEIM	03 88 64 99 62
<b>SCHLOSSER Pierre</b>	31 rue du Général Koenig 67150 GERSTHEIM	03 88 58 30 56
<b>PERRIN Thomas</b> Médecine du travail	Mars Wrigley Confectionery France 3 Chemin de la Sandlach 67501 HAGUENAU	03 88 05 12 60
<b>WOLFERMANN Guy</b> Médecine du sport Permis de conduire	23 place du Marché aux Bestiaux 67500 HAGUENAU	03 88 73 42 74
<b>HERISSAN Valérie</b>	51, avenue André Malraux 67400 ILLKIRCH	03 88 67 17 00
<b>MEHANI Kaiss Didier</b>	145b route de Lyon 67400 ILLKIRCH	03 88 66 06 26
<b>OHL Jean</b> Gériatrie Médecine du sport	51 avenue André Malraux 67400 ILLKIRCH	03 88 67 17 00
<b>WUNSCHHEL Marie-Eve</b>	10 a rue de la mairie 67840 KILSTETT	03 88 96 32 55

<b>CASPAR Thierry</b>	1 rue de Tourraine 67380 LINGOLSHEIM	03 88 77 17 77
<b>HERZOG Florent</b>	7 rue Clémenceau 67390 MARCKOLSHEIM	03 88 58 62 62
<b>KNITTEL Joel</b> Médecine d'Urgence Médecine de la douleur	2 rue de l'Hotel de Ville 67390 MARCKOLSHEIM	03 88 92 50 51
<b>SCHLEWITZ Thierry</b>	4 rue Griesmatt 67520 MARLENHEIM	03 88 87 52 11
<b>KULLING Philippe</b>	Foyer d'Accueil Médicalisé Pierre Valdo Sonnenhof 1 Rue Albert Schweitzer 67440 MARMOUTIER	06 07 05 39 16
<b>JUNG Jean-Luc</b> Médecine du sport	27 rue de la Liberté 67580 MERTZWILLER	03 88 90 35 00
<b>STREBLER Christian</b> Médecine du sport	7 rue du Général de Gaulle 67580 MERTZWILLER	03 88 90 11 05
<b>HICKEL Jean-Bernard</b> Médecine du sport Médecin du travail	5 allée Carl 67120 MOLSHEIM	03 88 38 11 37
<b>PFOHL Jacques</b> Médecine du sport	18 rue des Alliés 67120 MOLSHEIM	03 88 38 15 64
<b>SCHERER Thierry</b>	12, rue de Haguenau 67110 REICHSHOFFEN	03 88 09 12 15
<b>SCHMITT André</b>	1 rue des Cormiers 67310 ROMANSWILLER	03 88 87 07 44
<b>NIEDERGANG Gilles</b> Aide Médicale Urgente Médecine tropicale	20 rue du Maréchal Foch 67260 SARRE-UNION	03 88 00 11 60

<b>CONRAD Hubert</b>	49 Grand'Rue 67700 SAVERNE	03 88 03 10 00
<b>OLTEANU Cristina</b> Gériatrie	49 Grand'Rue 67700 SAVERNE	03 88 03 10 00
<b>WALTER-MEYER Françoise</b> Médecine du sport	60 rue d'Ohlungen 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER	03 88 72 76 26
<b>HEINTZ Bertrand</b>	6 place de Tassigny 67600 SELESTAT	03 88 92 07 05
<b>MOELLINGER Claudine</b> Sport Pédiatrie préventive	31 rue de Dambach 67460 SOUFFELWEYERSHEIM	06 80 10 25 06
<b>FRANCK Gérald</b> Médecine du sport	16b, rue de la Gare 67620 SOUFFLENHEIM	03 88 86 65 05
<b>ACKERMANN Sophie</b>	1 avenue du Général de Gaulle 67000 STRASBOURG	03 88 60 07 23
<b>AMMOUR Said</b>	106, rue de Bâle 67100 STRASBOURG	03 88 84 91 74
<b>ANSELM Anne</b>	Centre de Santé MGEN 4 place du Pont aux Chats 67085 STRASBOURG	03 88 21 14 60
<b>APOSTOL Constantin</b>	6 place Haldenbourg 67200 STRASBOURG	03 88 28 28 22
<b>ARNOLD Claude</b> Médecine du sport	41 route du Polygone 67100 STRASBOURG	03 88 44 38 38
<b>BACHSCHMIDT Ivan</b>	34 rue de la 1ère armée 67000 STRASBOURG	03 88 36 07 34

<b>BENAMEUR Mourad</b> Médecine du sport Diététique	106 rue de Bâle 67100 STRASBOURG	03 88 24 02 10
<b>BOTBOL Elie</b> Médecine du sport Nutrition	10 rue du Général Rapp 67000 STRASBOURG	03 88 35 30 37
<b>BOUCON Michel</b> Médecine d'Urgence	17 rue Colette 67000 STRASBOURG	03 88 28 47 77
<b>BUCHINGER Ariel</b>	21 rue d'Oslo 67000 STRASBOURG	03 88 61 24 44
<b>COLLEAUX Emmanuel</b>	Centre de Santé MGEN 4 place du Pont aux Chats 67085 STRASBOURG	03 88 21 14 68
<b>COUZI Jacques</b> Acupuncture-Hypnose	19 rue Jacobi Netter 67200 STRASBOURG	03 88 56 00 45
<b>DE LACOMBE Clémence</b>	Centre MGEN 4 place du Pont aux chats 67000 STRASBOURG	03 88 21 14 60
<b>EHRlich Jean-Michel</b> omnipraticien	2a rue du Général Rapp 67000 STRASBOURG	03 88 35 65 61
<b>ETTEDGUI Jacques</b>	16 rue Louis Apffel 67000 STRASBOURG	06 26 11 83 29
<b>GALLO Déborah</b>	Centre de Santé MGEN 4 place du Pont aux Chats 67000 STRASBOURG	03 88 21 14 60
<b>KHADIVI Mékameh</b>	26 place de l'Esplanade 67000 STRASBOURG	07 67 36 76 01
<b>LOUSQUI Charles</b>	9 boulevard de la Marne 67000 STRASBOURG	03 88 60 75 00

<b>LUCCHETTA Robert</b>	96 routes des Romains 67200 STRASBOURG	03 88 30 07 94
<b>MARCIANO David</b>	6 rue du Fossé des Tanneurs 67000 STRASBOURG	03 88 32 33 00
<b>MARTIN Emmanuelle</b>	Centre de Santé MGEN 4 place du Pont aux Chats 67085 STRASBOURG	03 88 21 14 60
<b>NEUMANN Didier</b>	9 rue de la Canardière 67100 STRASBOURG	03 88 39 32 40
<b>PACE Etienne</b>	2 boulevard du Président Edwards 67000 STRASBOURG	03 88 50 81 09
<b>PHILIPPS Alain</b>	11 rue Watteau 67200 STRASBOURG	03 88 29 67 00
<b>RIGAUT Philippe</b> Médecine du sport Santé publique	41 rue Schweighaeuser 67000 STRASBOURG	03 88 22 28 88
<b>SELLAM Alain</b>	8 place de la Gare 67000 STRASBOURG	03 88 75 61 51
<b>SILIGHINI Gilles</b> Médecine du sport Gériatrie	67 avenue de Colmar 67100 STRASBOURG	03 88 34 26 76
<b>SIMON Céline</b> Médecine du sport	Centre de Santé MGEN 4 place du Pont aux Chats 67085 STRASBOURG	03 88 21 14 65
<b>STEMPFER Marie-Odile</b> Médecine du travail	Service de Médecine du Travail Centre Administratif 1 Parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	03 68 98 65 02
<b>TOLEDANO Judah</b>	12, rue de Wissembourg 67000 STRASBOURG	03 88 32 46 42

<b>ZHANG Hui</b> <b>Acupuncture</b>	41 a rue de l'Yser 67000 STRASBOURG	03 88 60 35 52
<b>JUNG Michel</b>	22a rue de la Gare 67370 TRUCHTERSHEIM	03 88 69 60 94
<b>SCHELLINGER ZUBER</b> <b>Agathe</b>	24 rue du Feu 67370 TRUCHTERSHEIM	03 88 69 77 76
<b>LASCOLS Bruno</b> <b>Médecine Manuelle et</b> <b>d'Ostéopathie</b>	33 rue du Haut Koenigsbourg 67220 VILLE	03 88 57 13 80
<b>SCHON Guillaume</b>	12 rue Weber 67220 VILLE	03 88 58 20 58
<b>REBEUH Patrick</b> <b>Médecine du sport</b>	1 cour du Château 67310 WASELONNE	03 88 87 03 83
<b>REZICINER Philippe</b>	35B, rue Nationale 67160 WISSEMBOURG	03 88 94 00 42
<b>SCHILT Vincent</b>	1a rue des Aulnes 67360 WOERTH	03 88 54 03 11
<b>WALTER Alain</b>	7 a rue des Champs 67360 WOERTH	03 88 09 38 43